

Ceci fait partie de la série

LA FEMME CHRETIENNE

De

Owen Olbricht

Les femmes dans l'Ancien Testament

Les Ecritures définissent et illustrent le rôle de la femme dans le dessein de Dieu, depuis la création jusqu'aux premiers jours de l'Eglise. Les exemples qui nous sont donnés dans la Parole de Dieu montrent la grande influence exercée par les femmes dans leur foyer, leur communauté, et leur nation, que ce soit pour le bien ou pour le mal.

LA FEMME DANS LE JARDIN D'EDEN

L'ordre des événements relatifs à la chute d'Adam et Eve lorsqu'ils péchèrent dans le jardin laisse entrevoir les rôles d'autorité que Dieu avait en tête pour sa création.

Tentée par Satan

Dieu parla directement à l'homme pour lui dire : "Tu pourras manger de tous les arbres du jardin ; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras" (Gn 2.16-17). Soit Dieu répéta cette interdiction directement pour Eve plus tard, soit — plus vraisemblablement — le message lui fut transmis par Adam lorsque Dieu la lui amena. Eve savait que manger le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal était défendu car elle dit au serpent : "Nous mangeons du fruit des arbres du jardin. Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez pas et vous n'y toucherez pas, sinon vous mourrez" (Gn 3.2-3).

Grâce aux informations que Dieu fournit en

Genèse, nous savons ce qu'Eve voyait dans ce fruit qui la tenta de pécher. 1) Il était "bon à manger", 2) "agréable à la vue", 3) et "propre à donner du discernement" (Gn 3.6). Le serpent avait affirmé qu'ils seraient "comme des dieux qui connaissent le bien et le mal" (Gn 3.5b). Après qu'ils eurent mangé, Dieu dit : "L'homme est devenu comme l'un de nous pour la connaissance du bien et du mal" (Gn 3.22a). En regardant le texte, on arrive à une seule conclusion : Avant de manger le fruit ils n'avaient pas la connaissance du bien et du mal. Cela veut dire qu'ils étaient innocents concernant la moralité et ne pouvaient donc pas être tentés de cette manière-là. Après avoir mangé, ils n'étaient plus ignorants du bien et du mal, mais leur innocence était brisée. Précédemment sans conscience morale, ils entrèrent dans le domaine de la connaissance morale de Dieu.

La conclusion qu'Adam et Eve corrompirent leur nature en mangeant le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal n'est pas valable. Ils n'acquirent pas seulement la connaissance du mal, mais aussi celle du bien. Si la connaissance du mal les rendait mauvais, alors pourquoi la connaissance du bien ne les rendait-elle pas bons ? Manger le fruit défendu ne corrompt pas leur nature ; cet acte de désobéissance leur dévoila plutôt une perception morale que Dieu possède. Avant qu'ils ne mangent, ils n'avaient aucune connaissance du bien et du mal, comme de petits enfants, et étaient donc innocents comme des enfants (Dt 1.39 ; Es 7.16). Dieu gère bien sa

connaissance du bien et du mal ; l'homme ne la gère pas de la même façon. De toute évidence c'est pourquoi Dieu désirait qu'Adam et Eve ne mangent pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal : Il savait qu'ils auraient de la peine à choisir de faire le bien et à refuser de faire le mal. Dieu imposa une sentence sévère parce qu'il voulait les décourager de manger le fruit qui les rendrait susceptibles de se rebeller contre son code moral et spirituel.

Punie par Dieu

Selon Genèse 3.9 et 11, Dieu parla d'abord à Adam et l'interrogea concernant la violation de sa volonté. Cela pourrait indiquer qu'Adam avait déjà un rôle de dirigeant en tant que mari d'Eve. Dans ce cas, il avait une plus grande responsabilité qu'Eve. Nous lisons : "C'est pourquoi, de même que par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort a passé sur tous les hommes, parce que tous ont péché" (Rm 5.12) ; "Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ" (1 Co 15.22). Toutefois, la position d'Adam face à la transgression n'était pas la même que celle d'Eve, car 1 Timothée 2.14 dit : "Et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression."

Les punitions données entraînèrent la création de conditions inexistantes avant la transgression. 1) Avant la transgression le serpent ne marchait pas sur son ventre ; après, il fut maudit entre tous les animaux et mangea de la poussière tous les jours de sa vie. 2) La femme accoucherait avec peine et l'homme dominerait sur elle. Auparavant l'accouchement semble avoir impliqué relativement peu de douleur. Si l'homme dominait déjà la femme, alors cela ne constitue pas une conséquence du péché imposée par Dieu. 3) Le sol fut maudit à cause de l'homme (Gn 3.17-19). Par ailleurs, l'homme retournerait dans le sol d'où il avait été pris. Ces sanctions imposées par Dieu ne devaient pas exister avant la transgression.

Il est possible que Dieu désirait que l'homme soit le dirigeant depuis le commencement, mais ce rôle ne lui fut donné explicitement qu'après qu'Adam et Eve eurent mangé de l'arbre de la connaissance du bien et du mal (Gn 3.16). Le mot hébreu *mashal* peut être traduit "dominer" (Dt

15.6), "régner" (Gn 37.8) ou "pouvoir" (Ex 21.8). Tout au long de l'histoire, les hommes ont eu le rôle de dirigeant. Ils ont une place dominante dans la plupart des cultures.

Le fait que les autres conséquences du péché d'Adam et Eve imposées par Dieu existent toujours peut laisser entendre que la domination de l'homme sur la femme est encore actuelle. Si cette sanction ne perdure pas, alors c'est l'exception. Si Dieu ne l'a pas ôtée, elle est encore en vigueur. Désire-t-il encore que l'homme ait le rôle dominant dans le couple et dans d'autres relations également ?

Il est important de comprendre les intentions de Dieu dans cette situation, parce que le Nouveau Testament y fait allusion et enseigne la vérité concernant le rôle de la femme basé sur les événements du jardin d'Eden. Une compréhension erronée de la conséquence du péché d'Adam et Eve peut entraîner une mauvaise interprétation d'autres passages bibliques. Notre but n'est pas de chercher des enseignements qui soutiennent nos préjugés ; nous devons chercher à cerner la volonté de Dieu dans tous les domaines.

Afin de comprendre un enseignement, il est parfois nécessaire de voir comment il est mis en pratique. Qui commença à jouer le rôle dominant après le péché d'Adam et Eve dans le jardin d'Eden ? Qui était reconnu par Dieu comme dirigeant dans la communauté, dans le foyer, et dans le domaine religieux ? Quel était le rôle de la femme avant que la loi de Moïse ne soit donnée, comment était-il présenté dans la loi, et quel était-il jusqu'à ce qu'Israël entre dans la terre promise ?

LES FEMMES AVANT LA LOI

La Bible ne rabaisse pas les femmes qui vécurent avant la loi, bien que certains pensent que faire des listes de généalogies basées sur les hommes est un affront pour les femmes. Les fils sont mentionnés ; mais les épouses et les filles, si l'on fait référence à elles, ne sont pas nommées dans les généalogies (Gn 5.1-32 ; 10.1-32 ; 11.10-28) jusqu'à ce que l'on arrive aux femmes d'Abram et de Nahor (Gn 11.29).

Grâce à l'obéissance d'Abraham, Dieu fit une alliance avec lui (Gn 22.16-18). Cette alliance fut étendue à ses descendants à cause de sa direction de la famille, non celle de Sarah (Gn 18.19). Eli, et

non sa femme, fut tenu pour responsable du mal que firent ses fils (1 S 2.27–36 ; 3.13). Les hommes de cette époque-là avaient une responsabilité plus grande, mais ils étaient aussi jugés et punis plus sévèrement.

Abraham était le chef dans sa relation avec Sara. Dieu lui apparut et lui ordonna de quitter son pays (Gn 12.1–3). L’alliance qu’il fit avec Abraham fut scellée par la circoncision, un signe qui ne s’appliquait qu’aux hommes (Gn 17). Dieu fit une autre alliance avec Abraham et la répéta à ses descendants mâles, Isaac et Jacob : Il promit de les bénir, de les multiplier et d’en faire une grande nation, de bénir toutes les familles de la terre par eux, et de leur donner la terre de Canaan (Gn 12.1–3 ; 17.8 ; 22.18 ; 26.3–5 ; 28.13–14).

Dieu utilisa Joseph pour préserver le peuple d’Israël pendant la famine (Gn 50.20). Les femmes telles que Sara, Rébecca, Rachel et Léa étaient importantes pendant la période des patriarches ; mais Dieu traitait avec les hommes qui étaient les représentants des familles, non les femmes. Les douze tribus reposaient sur les fils de Jacob et non pas sur sa fille, Dina, ni sur ses descendants. Dieu promit à Juda que le bâton de commandement ne s’écarterait pas de sa tribu (Gn 49.10).

Dieu choisit Moïse et Aaron pour diriger son peuple hors de l’esclavage égyptien (Ex 7.1–2) et pour guider le peuple d’Israël dans le désert. Il donna la loi par l’intermédiaire de Moïse (Jn 1.17). Dieu accorda des rôles importants aux femmes comme Miryam, la fille de Pharaon, et la femme de Moïse, Séphora ; pourtant, il ne leur donna pas la position de dirigeant comme à Moïse, Aaron, Josué (Ex 17.9), Caleb (Nb 14.24), les soixante-dix anciens (Ex 24.1 ; Nb 11.16, 25), et à d’autres hommes encore. Les hommes tels que Eldad et Médad prophétisèrent (Nb 11.26). Les Écritures sont composées de révélations faites aux hommes. Il n’y a que deux prophéties données par des femmes dans la Bible, celles de Miryam et de Houlida.

Les paroles de Miryam, la prophétesse (Ex 15.20a), étaient adressées aux femmes qui sortirent à sa suite pour célébrer le passage de la mer des Joncs (Ex 15.20b). Rien ne laisse entendre qu’elle dirigeait des hommes. Houlida prophétisa à des hommes venus la voir en privé (2 R 22.14–20). Tout au long de cette période, Dieu confia la direction des Israélites aux hommes.

LES FEMMES SOUS LA LOI

Nous continuons à voir le rôle administratif des hommes sous la loi de Moïse.

Sous les juges

Pendant la période des juges, les leaders nationaux étaient tous des hommes, mise à part Débora. Elle était une prophétesse et son exemple de dirigeante est important. La Bible ne laisse aucun doute quant à sa qualité de juge d’Israël et de prophétesse (Jg 4.4–5). Nous pouvons néanmoins conclure qu’elle ne dirigeait pas les aspects religieux de l’assemblée du Seigneur, la loi attribuant cette responsabilité aux seuls hommes de la tribu de Lévi (Nb 1.50 ; 3.9–10).

La Bible ne répond pas à toutes les questions soulevées par le cas de Débora. Le peuple la plaça-t-il dans cette fonction ? Les juges étaient-ils nommés avec la pleine bénédiction de Dieu, ou Dieu permit-il la mise en place de juges comme il le fit pour les rois (Os 13.11) ? Débora prit-elle ce rôle parce que les hommes ne remplissaient pas leur responsabilité ? Dieu établit-il Débora comme juge à cause de la condition dégénérée d’Israël semblable à celle qui apparaît plus tard dans l’histoire de la nation ? Dieu dit à Israël : “Mon peuple a pour oppresseurs des gamins, et des femmes dominant sur lui” (Es 3.12).

Rien ne nous est révélé concernant le cadre dans lequel Débora proclamait ses prophéties. S’adressait-elle à l’assemblée entière du peuple de Dieu, ou parlait-elle à de petits groupes en privé ? Prophétisait-elle aux hommes, ou seulement aux femmes ? Écrivait-elle ses prophéties pour être lues par d’autres, ou les prononçait-elle personnellement aux groupes ou à des individus ? prophétisait-elle au sujet de problèmes religieux ou civils ? Nous l’ignorons. Pour cette raison, gardons-nous de construire une opinion du rôle de la femme basée sur le fait que Débora était un juge et une prophétesse. Dieu peut avoir permis qu’elle juge en raison de la situation, comme il permit qu’Israël ait des rois. En tant que prophétesse, elle ne s’adressa peut-être jamais à une assemblée publique ou religieuse du peuple de Dieu.

D’autres grandes femmes vécurent à cette époque : Rahab, la mère de Samson, Noémi, Ruth, et Anne. Mise à part Débora, aucune de ces

femmes n'occupait une place de responsable, et les Ecritures ne disent pas non plus qu'elles parlaient au nom de leurs familles comme le fit Josué (Jos 24.15). Même pendant la période la plus dégénérée d'Israël, lorsque les hommes qui n'étaient pas qualifiés pour être prêtres assumaient des rôles de dirigeants religieux, les

femmes ne prirent pas ces rôles.

Sous les rois

Nous ne saisissons peut-être pas la signification entière du fait que Dieu n'a placé que des hommes comme rois d'Israël. Tous les leaders militaires, religieux, et civils cités qui

Dispositions concernant les femmes dans la loi de Moïse

Dieu ordonna que Moïse dénombre les hommes en deux groupes : ceux qui pouvaient prendre les armes (Nb 1.1–3, 20–46) et ceux qui devaient servir dans le domaine religieux (Nb 1.47–50 ; 3.5–10, 14–15). Les femmes ne servaient ni dans le militaire, ni dans la prêtrise. Dieu fit dénombrer par Moïse les premiers-nés de sexe masculin, mais pas les filles d'Israël, pour qu'ils lui appartiennent (Nb 3.40, 45 ; Ex 13.12 ; 22.29).

Chaque Israélite mâle devait se présenter trois fois par an devant l'Éternel (Ex 23.17). Les hommes de la tribu lévite avaient la permission de manger certains sacrifices (Lv 6.18–19 ; 7.6).

La période de purification de la femme était plus longue après la naissance d'une fille qu'après celle d'un garçon (Lv 12.1–8). Lorsque l'on prenait des prisonniers de guerre, tous, hommes et femmes devaient être mis à mort, à l'exception des filles vierges (Nb 31.17–18).

L'héritage familial revenait aux fils et le premier-né recevait une double part (Dt 21.16–17). C'est à travers les hommes que l'héritage et le nom de la famille survivrait. Si un mari mourait, sa femme devait avoir des enfants avec le frère du défunt afin que le nom de celui-ci ne soit pas effacé d'Israël (Dt 25.5–10). Il n'était pas demandé au mari de pourvoir à une descendance d'une épouse décédée sans enfants. Les hommes avaient plusieurs femmes, mais il n'existe aucune mention de femme ayant plusieurs maris.

Nous ne savons pas au juste pourquoi une femme qui porte des vêtements d'homme ou un homme qui porte ceux d'une femme est "en horreur" à Dieu (Dt 22.5). Il se peut que ce soit parce que Dieu les créa différents et qu'il veut que chacun accepte son rôle distinct, qu'il évite de ressembler à l'autre sexe, et qu'il se garde de prendre le rôle du sexe opposé. La condamnation dans le Nouveau Testament des efféminés (1 Co 6.9 - TOB) suggère que les hommes qui veulent ressembler à des femmes et les femmes qui veulent ressembler à des hommes sont détestables pour Dieu. On fera une distinction entre la longueur des cheveux d'une femme et celle d'un homme. Porter les cheveux longs est une gloire pour la femme, mais c'est une honte pour l'homme (1 Co 11.14–15). Les différents rôles de l'homme et de la femme voulus par Dieu se voient dans l'apparence physique de ceux-ci.

Selon la loi, l'estimation d'un homme entre vingt et soixante ans qui faisait un vœu était de cinquante sicles d'argent, tandis que l'estimation d'une femme du même âge était de trente sicles (Lv 27.1–7¹). Les pauvres qui faisaient un vœu étaient estimés par le sacrificateur selon leurs ressources (Lv 27.8). Ceci signifie peut-être que l'estimation dépendait de ce que la personne pouvait payer, et non de sa valeur. En tant que salariés, les hommes pouvaient payer plus que les femmes.

Les hommes étaient liés par les vœux qu'ils faisaient. Si un père ou un mari désapprouvait le vœu de sa fille ou de sa femme, alors elle n'était pas liée. Les hommes avaient le droit d'approuver ou de désapprouver les vœux prononcés par les femmes de leur famille (Nb 30.1–15). Aucune disposition n'est donnée pour que les femmes altèrent les vœux des hommes. Voici une autre indication de la direction de l'homme dans le foyer. ◆

¹L'estimation était de vingt sicles pour un garçon ou une fille de cinq à vingt ans ; cinq pour un garçon, trois pour une fille entre un mois et cinq ans ; quinze pour un homme et dix pour une femme de plus de soixante ans.

servirent sous David étaient des hommes (1 Ch 23–27). Nous pourrions attribuer cela totalement à la culture, sauf que dans certains cas c'est Dieu qui fit la sélection. Si telle était sa volonté, il aurait pu nommer des femmes comme dirigeantes, ou il aurait pu donner cette tâche à David qui était également prophète. Même Salomon, à qui Dieu donna plus de sagesse qu'à aucun autre souverain, ne plaça que des hommes dans son gouvernement (1 R 4.1–19).

Par contre nous lisons que des femmes méchantes prirent l'autorité du gouvernement. Jézabel utilisa le sceau du roi Achab pour manigancer la mort de Naboth afin que le roi

puisse obtenir sa vigne (1 R 21.7–10). Athalie prit le contrôle du gouvernement ayant tué tous les prétendants au trône après la mort de son fils, Ahazia (2 R 11.1–3).

CONCLUSION

Beaucoup de femmes dans l'Ancien Testament firent preuve de grande intelligence, de sagesse, de vertu, et de courage — dans certains cas, plus que les hommes. Elle n'étaient en rien inférieures aux hommes quant aux capacités qu'elles possédaient. Bien que la direction de la communauté religieuse et du gouvernement civil ne leur fût pas confiée, elle s'élevèrent par leurs actions sages et leur service humble. ◆

Les prophétesses dans la Bible

La Bible nomme cinq prophétesses : trois vraies prophétesses, Miryam (Ex 15.20), Houlida (2 R 22.14 ; 2 Ch 34.22), et Anne (Lc 2.36), et deux fausses prophétesses, Noadia (Né 6.14) et la Jézabel apocalyptique (Ap 2.20). Ni le nom de la femme d'Esaië, appelée une prophétesse (Es 8.3), ni les noms des filles de Philippe (Ac 21.9), qui prophétisèrent aux jours de l'Eglise primitive, ne sont donnés.

Houlida s'entretint en privé avec les représentants du roi (R 22.14–20 ; 2 Ch 34.22–28). Rien n'indique qu'elle ait pris la direction dans le domaine spirituel ou qu'elle se soit adressée à l'assemblée du peuple de Dieu.

Anne ne quittait pas le temple. Après avoir vu l'enfant Jésus, elle "parlait de Jésus à tous ceux qui attendaient la rédemption de Jérusalem" (Lc 2.38b). On ne nous parle pas de la longueur de ses prophéties, du lieu dans le temple où elle se trouvait, ni du nombre de personnes qui l'écoutaient. Les femmes pouvaient accéder à la cour des femmes, mais elles ne pouvaient pas aller plus loin, où seuls les hommes juifs purifiés pouvaient se rendre. Nous pouvons conclure qu'Anne prophétisait régulièrement, mais nous ne pouvons prouver que ses prophéties étaient plus que des déclarations sur la naissance de Jésus à tous ceux qui passaient. La Bible ne donne pas de preuves concluantes qu'Anne prophétisait à l'assemblée réunie dans le temple pour adorer.

Il manque des détails pour nous aider à bien comprendre ce que faisait la femme d'Esaië. Elle pouvait être appelée prophétesse en sa qualité de femme de prophète, ou bien elle peut avoir prophétisé. Si elle le fit, nous en ignorons le message, le lieu, la date, et les auditeurs. Cela est également vrai concernant les filles de Philippe.

Les seules paroles prophétiques d'une femme citées dans la Bible sont celles prononcées par Houlida (2 R 22.14–22) et Miryam (Ex 15.20–21). Ces prophéties n'étaient pas adressées à une assemblée publique d'hommes et de femmes. Aucune prophétesse qui aurait transcrit ses propos n'est mentionnée. Aucune déclaration de la Bible ne prouve irréfutablement qu'une prophétesse de l'Ancien ou du Nouveau Testament ait parlé devant une assemblée religieuse publique. Dieu utilisait des hommes pour s'adresser à son assemblée et pour écrire ses Saintes Ecritures. ◆